
BULLETIN

Découverte d'un second Ptolémée d'or à Cherchel. — On sait l'émotion causée dans le monde savant, il y a quelques années, par la rencontre à Cherchel d'une monnaie d'or à l'effigie de Ptolémée, fils de Juba II et dernier roi de Maurétanie.

Cette découverte dérangeait les idées qu'on avait de la constitution des royaumes relevant de Rome. Le droit de frapper de la monnaie d'or, droit de souveraineté, n'appartenant qu'au peuple romain, aucune monnaie d'or de Juba II n'étant connue, on se demandait pourquoi cette dérogation exceptionnelle à une règle si constante.

Comme Ptolémée a été étranglé par son cousin Caligula, on voyait presque dans le fait d'avoir émis des pièces d'or, qui avait pu être interprété comme l'indice d'une prétention à l'autonomie et d'une orgueilleuse rébellion, une des causes de sa perte.

La monnaie en question, suspectée d'abord, puis reconnue authentique, fut acquise par le Cabinet des Médailles, à Paris. Elle appartenait à M^{me} de Chancel.

Cette monnaie était datée de la fin du règne de Ptolémée (dix-septième année).

Le nouveau Ptolémée d'or, provenant, comme l'autre, de Cherchel, appartient à M. l'abbé Papelier.

Il est daté de la *première année du règne*.

Il pèse 4 grammes 10.

Il a à peu près les dimensions d'une pièce de cinquante centimes irrégulièrement ronde (17^{mm}5 pour le grand diamètre, 16^{mm}5 pour le petit).

A l'avvers, dans un filet circulaire, Ptolémée, légèrement barbu,

portant un diadème noué derrière la tête, cou allongé et laissant voir la lisière du manteau agrafé à l'épaule, regarde à droite.

En exergue PTOLEMAEVVS REX.

Au revers, dans un filet circulaire, un autel carré, orné à la partie inférieure et à la partie supérieure d'un cordon de perles horizontal, et au centre d'une guirlande de feuillage.

A droite et à gauche de l'autel, un arbre.

Tout en haut R. A. I. (*regni anno primo*).

Sur l'autel, aux angles, deux L J symétriquement placés.

Peut-être s'agit-il d'un bois sacré voué à Livie (*lucus Liviae?*), qui vivait encore lors de la première année du règne de Ptolémée (23-40 après J.-C.), puisqu'elle n'est morte qu'en l'an 29.

Tibère ne pouvait que s'associer à cet hommage rendu à la veuve d'Auguste, le protecteur de Juba, et l'approuver.

Cette monnaie diffère de la précédente pour le poids, pour la date, pour le revers (autel et commémoration religieuse au lieu d'insignes de triomphe) et pour l'aspect de la physionomie, Ptolémée ayant ici les joues et le menton légèrement ombragés d'une barbe naissante, tandis que sur l'autre il est représenté imberbe.

Victor WAILLE.

Notre confrère M. Grenade-Delaporte, à Aïn-Bessem, nous signale diverses pièces de monnaie qu'il a récemment découvertes, qu'il suppose Carthaginoises, et où toutes les figures sont de profil :

1° argent ; avers : tête de femme couronnée de roseaux, avec collier ; inscription punique assez fruste sous le menton, boucle d'oreille ; — revers : cheval au pas, à droite, avec un anneau sous le ventre, grènetis au pourtour ; un peu plus grande qu'une pièce de deux francs (trouvée à Aumale).

2° et 3° Bronze ; avers : tête à gauche, Moloch ou Saturne ? — revers : cheval au galop à gauche, avec inscription punique sous le ventre (Vasagada).

4° Tête de femme à gauche coiffée comme au n° 1, mais sans collier ni boucle d'oreille (Astarté ?) ; — revers : cheval au pas à droite, assez fruste (Vasagada).

5° Bronze ; avers : tête de femme à gauche, coiffée comme au n° 1 ; — revers : cheval au repos à droite, avec palmier en perspective (Vasagada).

6° Bronze ; avers : tête à gauche de Moloch ; — revers : cheval au galop à gauche, inscription punique sous le ventre (Aumale).

7°, 8°, 9° Autres exemplaires (Vasagada).

10° *Idem* (Tablat).

11° Bronze ; avers : tête à gauche d'Astarté ; — revers : cheval au pas à droite avec palmier en perspective (Vasagada).

12° Bronze ; avers : tête de femme à gauche, Astarté ? — revers : girafe à droite, palmier en perspective (Aumale).

13° Bronze ; avers : tête à droite de Sthenga, fille de Phocus ; — revers : au centre, une grande palme, à gauche le méhir, et au-dessous une pomme de pin ; à droite de la palme S Y Y ; grènetis alentour. Pièce de Camarata ? (Aumale).

14° Bronze ; avers : tête de nègre à droite ; — revers : éléphant au repos. Médaille punique. (Vesagada).

15° - 19° Bronze ; avers : tête de femme à gauche, avec cheveux relevés sur le sommet ; derrière, un toupet ; boucle d'oreille ; derrière la tête et au-dessous, trois points ainsi placés : · · ; (Astarté ?) ; — revers : tête et cou de cheval à droite ; au-dessous de la tête on voit très bien, sur quatre des pièces, la tête d'un palmier ; grènetis autour des figurines (Hassi-el-Hadjar, entre Ouargla et El-Goléa).

Un travail considérable, publié sous le patronage de M. le Gouverneur général, a été consacré à l'étude d'une question très importante au point de vue notamment de notre domination en Algérie et de nos rapports avec le monde musulman, sous le titre *Les Confréries religieuses musulmanes*, par O. Depont et X. Coppolani (Alger, chez Jourdan, 576 pp. grand in-8°). Les auteurs étudient dans une première partie les origines et les doctrines du soufisme, l'organisation interne des confréries et leur système financier, leur rôle politique notamment en Algérie et l'appui qu'elles prêtent à l'idée panislamique ; ils en font le dénombrement. La seconde partie, composée de notices et de documents, s'occupe spécialement des confréries-mères, des Qadria et des Naqchbendia, ainsi que des écoles des Khelouatia, des Chadelia, des Sahraouerdia et des Khadiria. Il faut notamment retenir les conclusions auxquelles arrivent les auteurs, que, vis à vis d'une organisation puissante fondée autant sur l'ignorance et le fanatisme que sur un sentiment religieux vrai qui se confond avec ce que nous pouvons appeler le patriotisme, il faut « par des actes de haute bienveillance, par des mesures sages et appropriées aux sentiments intimes de nos indigènes, tenter de capter leur confiance et les attirer à nous ».

Les *Mots usuels de la langue arabe accompagnés d'exercices*, de MM. Eidenschenk et Cohen Solal (296 p. in-12, chez Jourdan), donnent plus que leur titre. Ce sont, en effet, des exercices, tant en arabe qu'en français, qui s'adressent aux étudiants qui ne sont plus des débutants et veulent poursuivre l'étude de la langue usuelle; mais ils sont généralement bien choisis et ont surtout cet avantage de présenter les mots classés par ordre de matière. Peut-être quelques textes présentent-ils des idées peu faciles à rendre en n'employant que les expressions de la langue vulgaire. Nous aurions souhaité que cet utile petit livre fût augmenté d'un double index, arabe et français, même avec de simples renvois aux pages où se trouvent les nombreux mots et tournures qu'il renferme. Relevons en passant que Melilla, Mîla et Cadix ont pour équivalents respectifs *مليلة*, *ميلة* et *فادس* et non *مليلية*, *مليله*, *واڤى الاشى* (pp. 122, 236 et 244); de même on dit toujours *الفيروان* avec l'article.

La bibliothèque de l'École des langues orientales constitue maintenant l'un des plus riches dépôts de ce genre, grâce aux acquisitions et aux soins dont elle a été l'objet de la part de M. Carrière, qui en eut d'abord la charge, puis de M. Lambrecht. Ce dernier vient de faire paraître le premier volume du Catalogue (Paris, 1897, grand in-8° de 623 pp.). Il est consacré à la philologie générale et à la langue arabe; le tout est rangé systématiquement et augmenté d'index alphabétiques des titres des ouvrages arabes et des anonymes, en caractères arabes, des titres des ouvrages arabes, en caractères arabes, des noms d'auteurs; ce qui facilite considérablement l'usage d'un livre qui peut passer pour un manuel bibliographique presque complet. Toutes les impressions de Boulak ne figurent pas dans cette collection, tels par exemple les deux commentaires de Kharchi sur Sidi-Khalîl, le commentaire d'Ismaïl Hakki sur le Koran, les traités ibâdites, etc. Dans la section « jurisprudence », il eût été préférable de sous-diviser par écoles, ainsi qu'on le fait ordinairement dans les catalogues de manuscrits. Ce catalogue rendra néanmoins bien des services.

M. Waille a donné dans la *Revue de l'art ancien et moderne* (10 novembre 1897) le plan inédit, dû au crayon de M. Chipiez, l'architecte bien connu par ses restitutions de monuments antiques,

de la basilique de Cherchel. « C'est, dit-il, le dernier monument exhumé, près la porte de Ténès, avec le concours de l'atelier des détenus, et il présente, tout comme l'établissement des thermes, l'avantage d'offrir un ensemble.

» C'est un rectangle ($8^m40 \times 12^m08$) terminé par une partie semi-circulaire en abside (3^m25 de rayon) qui se raccorde à la grande salle par des murs droits (longueur totale dans œuvre, 18^m33). La salle, partagée en deux nefs inégales (l'une a 4^m94 de large et l'autre 3^m45) par des piliers quadrangulaires, se trouve en contrebas de l'abside, dont elle est séparée par un mur de briques. Elle est adossée d'un côté à des logements particuliers. Ce n'est sans doute pas dans cette basilique aux proportions exigües que Saint Augustin a harangué les gens de Césarée et les a fait renoncer à l'usage des joûtes sanglantes qu'il jugeait barbares.

» On y a recueilli des fragments de plats en terre rouge, portant la croix gemmée, la colombe et une figure de Christ drapé, tenant sa croix, avec une longue chevelure ondulée.

» Des fragments de fenêtres de pierre découpées à jour (*claustra*), analogues à celles de la basilique reproduites sur un reliquaire porte-lampe trouvé à Orléansville, offrent le monogramme du Christ.

» Malgré la modestie de ses dimensions et le peu d'homogénéité de ses matériaux (ce sont des pierres empruntées pêle-mêle à des édifices antérieurs) cette basilique d'une basse époque a de l'intérêt dans son humilité même. Voilà, en effet, le commencement de l'évolution qui aboutira à l'harmonie des cathédrales gothiques ».

E. F.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.
